

REPRINTED FROM
JOURNAL OF GLASS STUDIES
VOLUME 55 • 2013

*Chantal Fontaine-Hodiamont, Alexandra De Poorter,
Helena Wouters, et Gaia Ligovich*

Une corne à boire en verre,
de « type lombard », aux Musées Royaux d'Art
et d'Histoire, Bruxelles

Une corne à boire en verre, de « type lombard », aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles

*Chantal Fontaine-Hodiamont, Alexandra De Poorter,
Helena Wouters, et Gaia Ligovich*

UN GRAND-PÈRE notaire à Bruxelles, avec un grenier digne d'une caverne d'Ali Baba . . . Il n'en a pas fallu plus à un petit garçon pour découvrir, dans les années 50, un objet en verre ayant la forme d'une corne de chasse. L'objet l'intriguait et le garçonnet demanda à pouvoir le garder. Heureux de sa trouvaille, il la conserva ensuite précieusement pendant plus d'un demi-siècle . . . jusqu'au jour où il prit conscience de son antiquité et désira qu'elle puisse intégrer une institution muséale belge afin d'être admirée par un large public.

Grâce à un heureux concours de circonstances, la corne sortit ainsi de l'anonymat et, le 28 avril 2010, elle fut acquise par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire (MRAH) où elle est à ce jour exposée (n° inv. B005829-001). Suite à l'enquête menée auprès de l'ancien propriétaire, il apparaît que la corne aurait pu être cédée au notaire en guise de remerciement lors de la transaction d'un bien. Toutefois, les archives

de l'étude n'en ont pas conservé le souvenir. Concernant le lieu de sa découverte, il y a de fortes présomptions pour que la corne ait été exhumée du sous-sol bruxellois, le notaire ayant fait carrière à Bruxelles, et plus précisément d'une tombe vu le bel état de conservation du verre.

Dans cette perspective, l'hypothèse qui vient spontanément à l'esprit est le cimetière du lieu-dit Champ de Sainte-Anne, situé dans la commune d'Anderlecht, une des communes de Bruxelles-Capitale, côté ouest¹. C'est de loin le site mérovingien le plus important qui ait été découvert à Bruxelles². Le cimetière fut repéré dès 1889 sur les ruines d'une villa romaine, et fouillé « systématiquement » de 1890 à 1898. Pour l'époque, la fouille a été menée soigneusement : chaque tombe avait été mise sur plan, avec une description détaillée de chaque aménagement ainsi que de son contenu. Le total des tombes a été estimé à 350, réparties sur une

1. Le site du Champ de Sainte-Anne est actuellement délimité par la chaussée de Mons et les rues de la Démocratie, Victor Rauter et de la Gaïeté. Initialement, ces terres étaient connues sous le nom de *Biestveld* : Heli Roosens, « De vroeg-middeleeuwse begraafplaatsen in België en inzonderheid het grafveld van Anderlecht » (Thèse non publiée), Université de Gand, 1945.

2. Avant Ixelles, Haren, Molenbeek-Saint-Jean ou Saint-Josse-ten-Noode, autres communes de Bruxelles-Capitale et sites mineurs pour lesquels aucune découverte de verre n'a été signalée. Pour Ixelles : voir Louis-François de Pauw, *La Vallée du Maelbeek, avec monographie d'Etterbeek*, Bruxelles : Hayez, 1914, p. 52–53 ; Alain Guillaume et Philippe Sosnowska, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*. 15. Ixelles,

Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale et Musées Royaux d'Art et d'Histoire (MRAH), 2005, p. 43–44, 98 et 106. Pour Haren : voir De Pauw, p. 53 ; et Marc Meganck et Alain Guillaume, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*. 22. *Bruxelles-Haren*, Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale et MRAH, 2010, p. 36. Pour Molenbeek-Saint-Jean : voir Alfred de Loë, « Découverte de deux corps inhumés dans un puits antique à Molenbeek-Saint-Jean », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 36, 1921, p. 244. Pour Saint-Josse-ten-Noode : voir Yves Cabuy, Stéphane Demeter et Françoise Leuxe, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*. 6. *Saint-Josse-ten-Noode*, Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale et MRAH, 1994, p. 90–93.

étendue de 150 m de long sur 70 m de large. Le plan de fouille original est actuellement conservé dans les archives de la section Archéologie nationale des MRAH.

D'après l'étude de Heli Roosens, l'occupation du cimetière couvre au moins deux siècles, de 500 à 700. Malheureusement, déjà en 1945, Roosens déplore la disparition de nombreux objets archéologiques et des notes de fouilles ; il constate aussi que le matériel a été mélangé et qu'il n'est plus possible de faire un inventaire exhaustif, tombe par tombe. D'ailleurs nulle part dans les listes, il n'est fait mention d'une corne en verre. Signalons toutefois qu'en 1889, l'année de la découverte de la nécropole, une cinquantaine de tombes avaient déjà été détruites et leur contenu disparu. La corne de Bruxelles faisait peut-être partie de ce lot, et, pièce de choix, elle aurait été donnée au notaire. A l'époque, lors des fouilles, il était encore courant de donner une belle pièce à l'un ou l'autre fonctionnaire ou notable. Ce n'est d'ailleurs qu'assez récemment, vers la fin du XX^e siècle, que la découverte d'un objet archéologique en Région de Bruxelles-Capitale doit être déclarée officiellement.

Quoi qu'il en soit, cette corne est le troisième spécimen archéologiquement complet conservé en Belgique, après la corne de Samson, découverte en 1858 et remontant à la fin IV^e siècle³, et celle de Grez-Doiceau trouvée en 2004 et datée du second tiers du VI^e siècle⁴.

Description

Massive et robuste, la corne est de forme simple. C'est un grand cône allongé, harmonieusement recourbé en position axiale (Fig. 1, 2 et 3a et b). De couleur jaune olive translucide⁵, elle est çà et là traversée de veines rouge brunâtre. Le verre, bulleux, un peu filandreux, piège aussi quelques impuretés. La lèvre est coupée net et recèle des traces de meulage (Fig. 4). Toutefois, le meulage est partiel et imparfait : il ne concerne qu'une partie de la tranche et n'en réduit pas entièrement les ressauts. Des traces de meulage discontinues sont également présentes à

l'intérieur de la corne, directement sous la lèvre, sur environ 5 mm. Sur le corps de la corne, se greffent divers éléments décoratifs et/ou fonctionnels, en filets de verre, de couleur vert bleuâtre translucide⁶.

Dimensions :

Hauteur : 20,3 cm

Longueur maximale
(grand arc) : 37 cm

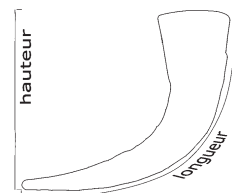
Longueur minimale
(petit arc) : 29 cm

Diamètre max. de la lèvre : 8,1 cm

Épaisseur de la lèvre : 5,5 mm

Capacité : 400 ml

Poids : 443,28 g



Parmi les éléments appliqués, celui qui frappe d'emblée, c'est le décor à résille couvrant une bonne part de la moitié supérieure de la corne. Cette résille est constituée d'un maillage distribué sur deux niveaux de 8 mailles chacun. L'ensemble ménage ainsi un réseau de 16 alvéoles (Fig. 5). Concernant la réalisation de ce décor, certains détails méritent d'être soulignés. Ainsi, l'examen de la superposition des filets permet d'établir que la confection de la résille a débuté au registre supérieur. Le point de départ du filet

3. Corne à extrémité refoulée en trompette, L. : ± 32,5 cm, Type II d'Evison : Vera I. Evison, « Germanic Glass Drinking Horns », *Journal of Glass Studies*, t. 17, 1975, p. 85, n° 27 ; André Dasnoy, « La Nécropole de Samson (IV^e-VI^e siècles) », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 54, 1967-1968, p. 278-333, en part. p. 285-286 et 294 ; Eugène Del Marmol, « Fouilles dans un cimetière de l'époque franque à Samson », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 6, 1859-1860, p. 245-391, en part. p. 352, 371 et pl. 1, n° 23 (tombe 5, homme ; Musée Archéologique de Namur, n° inv. A04236).

4. L. : 32 cm. Cristel Cappucci, Marie-Hélène Schumacher et Olivier Vrielynck, « Une verrerie mérovingienne exceptionnelle à Grez-Doiceau (Brabant Wallon, Belgique) », *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, 2006, p. 31-32 (tombe 250, probablement masculine, dépôt du Service Public de Wallonie aux MRAH, n° inv. D0169-005).

5. Nous tentons d'objectiver la couleur par référence aux filtres photographiques transparents Lee Filters : soit, la superposition de HT007 (Pale Yellow) + HT013 (Straw Tint) + HT009 (Pale Amber Gold) + 138 (Pale Green).

6. Lee Filters : superposition de HT061 (Mist Blue) + 298.15ND + 212 L.C.T (Yellow) + 245 (Half plus Green).



FIG. 1. La corne des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (n° inv. B005829-001, L. : 37 cm). (Photo : © MRAH-KMKG, Bruxelles)



FIG. 2. *Idem*, autre côté. (Photo : © MRAH-KMKG, Bruxelles)

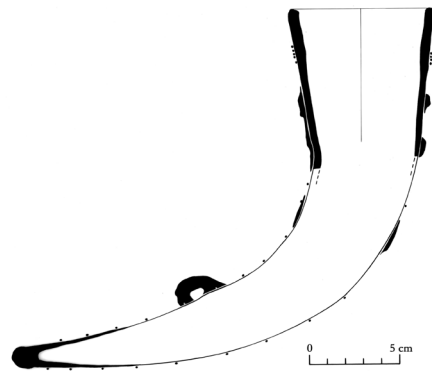
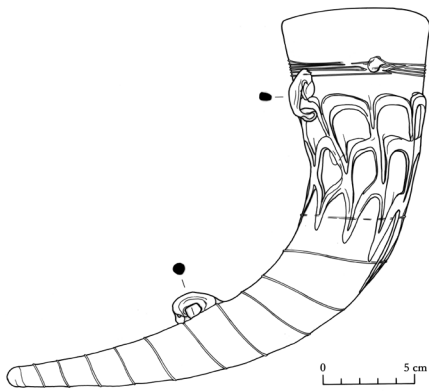


FIG. 3a et b. Dessins de la corne des MRAH, Bruxelles. (Dessins de Marco Veniero Quercig)



FIG. 4. *Détail de la lèvre coupée net et meulée sur la corne des MRAH. (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, H. Pigeolet)*



FIG. 6. *Détail du filet supérieur de la résille de la corne des MRAH, avec le point de départ du filet. (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, H. Pigeolet)*

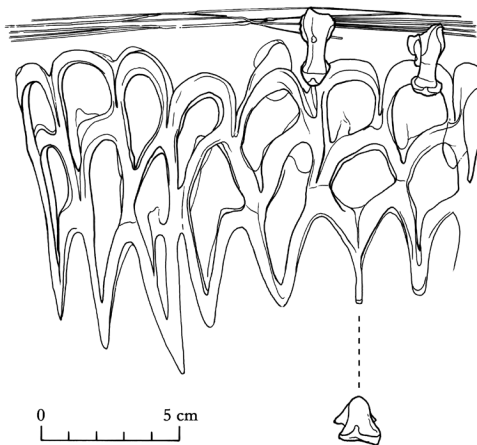


FIG. 5. *Dessin du déroulé de la résille de la corne des MRAH. (Dessin de Marco Veniero Quercig)*

du haut, particulièrement évident, démarre à l'emplacement d'une grosse bulle d'air sous-jacente, piégée dans la paroi de la corne, et qu'il vient à peine masquer (Fig. 6). Ce filet, appliqué en arcades, se déroule de la droite vers la gauche. La succession des arcades est bien scandée par un étirement du filet vers le bas, réalisé à l'aide d'un petit outil pointu, sans doute une espèce de cordeline. Au raccord, l'arcade est doublée.

Ensuite, environ 3 cm plus bas, un second filet vient s'accoster au premier, avec un déroulement similaire mais dont l'exécution est plus chaotique. Un troisième filet, à près de 6 cm du premier, parachève le maillage de la même façon. Le plus souvent, les arcades se superposent en quinconce. Toutefois, un décalage s'opère aux 6^e et 7^e arcades. On note aussi que les retombées des arcades inférieures sont affinées et prolongées, surtout du côté long, vraisemblablement emportées par le mouvement d'étirement exercé à chaud et destiné à élonger et courber la queue de la corne (Fig. 2). En conséquence, la hauteur de la résille varie de 7,5 cm, du côté court, à 11 cm, du côté long. En outre, il est manifeste qu'après le façonnage de la résille, les filets ont été aplatis, bien qu'ils émergent encore de près de 3 mm au-dessus de la paroi en certains endroits (Fig. 7). Élément décoratif indéniable, la résille pouvait certainement aussi, par ses reliefs, jouer un rôle fonctionnel en tant que zone privilégiée de préhension.

Surmontant la résille, à près de 2,5 cm sous la lèvre, un filet effilé à l'excès (ép. : 0,5 mm) s'enroule dans le sens antihoraire, jusqu'à 8 fois, mais très irrégulièrement, avec des interruptions,



FIG. 7. *Détail de la résille aplanié sur la corne des MRAH. (Photo : © MRAH-KMKG, Bruxelles)*



FIG. 8. *Détail de l'extrémité pointue de la corne des MRAH. (Photo : © MRAH-KMKG, Bruxelles)*

déviations et superpositions. Ce filet n'est qu'apparemment ton sur ton, car l'épaisseur du point de départ révèle bien un verre vert bleuâtre. Il en va de même pour le filet du bas. Ce dernier est issu du bouton terminal en verre vert bleuâtre qui enrobe l'extrémité de la corne (Fig. 8). Remontant de gauche à droite, il se déploie en 12 circonvolutions sur toute la partie inférieure jusqu'à couvrir la retombée des dernières mailles. Il n'est pas impossible que cet appendice terminal vienne ici habilement camoufler un petit défaut, tel une trace d'outil liée à l'étirement ou à la terminaison de la forme, peut-être l'empreinte laissée par une cordeline, comme c'est le cas pour les gobelets carénés (Fig. 9). Il n'y a pas de trace d'empointillage.

Dernière particularité : la corne est dotée de trois arceaux de suspension appliqués sur le côté



FIG. 9. *Détail de l'appendice terminal tiré à la cordeline, sur un gobelet caréné trouvé à Tirlemont. La trace circulaire préservant l'appendice résulte d'un empointillage à la canne. (Brabant flamand, MRAH, n° inv. D0120-012). (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, J. Declercq)*



FIG. 10. *Détail de l'implantation des arceaux supérieurs sur la corne des MRAH. (Photo : © MRAH-KMKG, Bruxelles)*

court, c'est-à-dire sur la longueur minimale. Deux se situent dans le haut, à peu près au même niveau, à 4,5 cm de distance (Fig. 10) ; le troisième, 12 cm plus bas, est placé exactement au centre de l'alignement des deux autres. Chevauchant les autres décors de filets (enroulements et résille), ils ont manifestement été appliqués en dernier lieu et quand le cône de verre, courbé en corne, était encore rattaché à la canne à souffler. A bien y regarder, leur façonnage procède d'une succession de quelques gestes facilement identifiables. Tout d'abord, un plot de verre a été



FIG. 11. *Détail de l'arceau inférieur de la corne des MRAH. (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, H. Pigeolet)*



FIG. 12. *Détail de l'arceau supérieur droit de la corne des MRAH. (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, H. Pigeolet)*

posé en haut, puis tiré vers le bas où un aplatissement a été exercé. A ce stade, le filet n'a pas été coupé au ciseau mais simplement rabattu vers le haut. Le déroulé de l'arceau inférieur l'illustre bien (Fig. 11). Pour les arceaux supérieurs, le retour du filet vers le haut a ménagé une petite ouverture (Fig. 12). Et sur l'arceau de gauche, le filet, à présent lacunaire, remonte l'arceau dans un mouvement de va-et-vient qui se conclut curieusement en une minuscule bille de verre (Fig. 13).

De toutes les observations technologiques déjà évoquées, on peut déduire que la corne était quasi achevée, décors, courbure et arceaux compris, lorsqu'elle a été détachée de la canne. La seule opération à avoir été effectuée hors canne est la tentative de régularisation par meulage de certaines zones du tranchant et du côté interne de la lèvre. Pourrait-il s'agir d'un aménagement de l'embouchure promise à être rehaussée d'une autre matière qui aurait disparu, ivoire, métal ou autre ? La question mérite d'être posée vu le caractère inachevé de l'état actuel.

Fait remarquable, la corne a traversé les siècles sans dommage majeur. Elle est complète et pratiquement intacte. Hormis un petit éclat et les rayures du meulage sous la lèvre, la surface interne est parfaitement lisse et brillante.

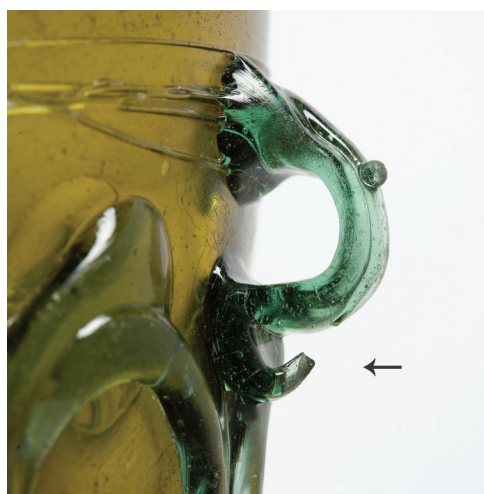


FIG. 13. *Détail de l'arceau supérieur gauche de la corne des MRAH. La flèche localise le prélèvement soumis à l'analyse de composition. (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, H. Pigeolet)*

L'extérieur, par contre, est marqué par un dépoli généralisé, d'innombrables petites griffures dues au frottement (traces d'usage ?), et quelques sillons filandreux piquetés de brun. Sont à signaler : deux petits éclats au niveau de la lèvre, des interruptions dans le déroulé du filet de la panse sur les dernières retombées de la résille, ainsi qu'une lacune dans le retour du filet d'un

des deux arceaux du haut. C'est dans ce retour lacunaire du filet qu'a été prélevé l'infime fragment destiné à l'analyse de composition.

Typologie

Si l'on s'en réfère à la seule typologie existante, celle de V. Evison⁷, la corne de Bruxelles se classe sans hésitation, d'un point de vue strictement formel et décoratif, dans la première variante du Type IV. Compte tenu des exemplaires qu'elle connaissait, Evison a cru pouvoir attribuer à ce type une origine exclusivement italienne, et plus particulièrement liée à l'occupation lombarde. Il va de soi que la provenance bruxelloise de notre corne ébranlerait ce qui pouvait passer pour une certitude.

La première variante du Type IV d'Evison regroupe des cornes de forme simple, au corps non torsadé, décoré d'une résille épaisse à maillage double ainsi que de filets enroulés sous la lèvre et sous les mailles jusqu'au bouton terminal. Les pièces de référence signalées par Evison sont des cornes de couleur bleu vif, déposées comme offrandes funéraires dans quelques très riches

tombes lombardes. Elles sont bien datées d'après leur contexte, de la fin du VI^e au début du VII^e siècle (deux cornes jumelles à Nocera Umbra⁸ en Ombrie, bleu à tendance turquoise clair translucide ; une à Castel Trosino⁹ dans les Marches, et sa consœur des environs de Sutri¹⁰ dans le Latium, toutes deux bleu quasi opaque). Mais c'est sans doute la corne trouvée en 2003 dans la nécropole lombarde de Ponte del Rio à Spilamberto-Modena¹¹, en Émilie-Romagne, qui, par sa couleur vert clair, tonalité plus courante, s'apparente le plus à celle de Bruxelles (Fig. 14). La corne de Spilamberto vient ainsi enrichir la gamme de couleurs liées à cette première variante du Type IV, jusqu'alors confinée au bleu et au turquoise éclatants.

Bien que la corne de Bruxelles soit typologiquement fortement apparentée aux cornes lombardes à résille, quelques divergences sont à signaler. Tout d'abord, la corne est d'un gabarit plus grand. Sa longueur maximale atteint 37 cm, alors que les longueurs pour les pièces parallèles¹² évoluent dans un registre plus réduit : ± 24 cm à Nocera Umbra (n° inv. 241), ± 29 cm à Spilamberto et ± 31 cm à Castel Trosino. En

7. Vera I. Evison, « Anglo-Saxon Finds near Rainham, Essex, with a Study of Glass Drinking-Horns », *Archeologia*, t. 96, 1955, p. 159-195 ; et Evison [note 3], p. 74-87. Typologie confirmée dans Vera I. Evison, « The Frankish Glass Vessels », in *From Attila to Charlemagne : Arts of the Early Medieval Period in The Metropolitan Museum of Art*, éd. Katharine Reynolds Brown, Dafydd Kidd et Charles T. Little, New York : le musée, 2000, p. 268-281, en part. p. 277-278.

8. Cornelia Rupp a rédigé la notice consacrée à ces cornes dans *Umbria longobarda : La necropoli di Nocera Umbra nel centenario della scoperta*, Rome : De Luca, 1996, p. 96, n° 14 (n° inv. 241 et 242, tombe 17, femme adulte jeune) = Evison [note 3], p. 87, n° 53 et 54. Première mention dans Angelo Pasqui et Roberto Paribeni, « Necropoli barbarica di Nocera Umbra », *Monumenti Antichi della Reale Accademia dei Lincei*, t. 25, 1918, col. 137-352, en part. col. 198-199, n et o, fig. 46. Cornes actuellement exposées au Museo Nazionale dell'Alto Medioevo à Rome.

9. Lidia Paroli et Marco Ricci, *La necropoli altomedievale di Castel Trosino*, Ricerche di Archeologia altomedievale e medievale, 32-33, Florence : All'Insegna del Giglio, 2005, p. 85 (t. 32) et pl. 110, 235 (t. 33), (n° inv. 1619, tombe 119, homme) = Evison [note 3], p. 87, n° 50. Corne actuellement exposée au Museo Nazionale dell'Alto Medioevo à Rome.

10. Evison [note 3], p. 87, n° 51 ; Evison, « Anglo-Saxon Finds » [note 7], p. 187-188, n° 23 et pl. LXIX,c. Quelques

informations complémentaires, dont le lieu de découverte, sont disponibles sur le site du British Museum où cette corne est conservée : http://www.britishmuseum.org/explore/highlights/highlight_objects/pe_mla/t/the_sutri_drinking_horn.aspx (tombe de femme, n° inv. M&M 1887, 1-8, 2).

11. Elisabetta Roffia, « I vetri di Spilamberto », in *Il tesoro di Spilamberto : Signori Longobardi alla frontiera*, dir. Andrea Breda, Modène : Comune di Spilamberto, 2010, p. 68-75, en part. p. 69-73 (tombe 62, femme). Nous remercions Madame Paola Corni, responsable du Département Culture à la commune de Spilamberto, pour toutes les informations qu'elle nous a si aimablement transmises à propos de cette corne.

12. Les longueurs (maximales) reprises ici ont été vérifiées et le cas échéant recalculées sur la base du diamètre fourni pour les lèvres. Rien n'est spécifié quant à la façon dont les cornes italiennes et autres référencées ont été mesurées. Dans certaines publications, il semble y avoir confusion entre la hauteur (qui doit être mesurée à la perpendiculaire par rapport à la lèvre posée à l'horizontale) et la longueur de la corne (qui reprend tout le déroulé de la paroi). À notre avis, pour avoir des éléments de comparaison fiables concernant les dimensions des cornes, le mieux serait de donner les 4 informations, soit les longueurs (maximale ou grand arc, et minimale ou petit arc), la hauteur et le diamètre de la lèvre.



FIG. 14. *La corne lombarde de Spilamberto-Modena, Ponte del Rio, Emilie-Romagne (L. : ± 31 cm). D'après Roffia [note 11], p. 70 (avec l'aimable autorisation du Ministero per i Beni e le Attività Culturali-Soprintendenza per i Beni Archeologici dell'Emilia-Romagna)*

outre, elle est munie de trois arceaux de suspension, alors que les exemplaires lombards découverts à ce jour en sont dépourvus. A notre connaissance, c'est d'ailleurs la seule corne qui en possède trois. Et parmi les 58 cornes antiques référencées par Evison en 1975, seuls 13 individus en ont deux.

Ensuite, on observe une singularité d'ordre technologique au niveau du traitement des filets appliqués. Comme signalé plus haut, la résille de la corne bruxelloise a été aplaniée, sans doute roulée sur le marbre (Fig. 7), tandis que les résilles lombardes sont « brutes » d'application, ce qui leur confère un relief bien plus prononcé. A cet égard, les résilles des cornes de Nocera Umbra détonnent par leur maladresse d'exécution : les filets excessivement épais y dessinent un réseau d'alvéoles très approximatif¹³. Dans le même ordre d'idées, sur la corne de Bruxelles,

les filets appliqués et enroulés autour de la panse sont beaucoup plus intégrés à la paroi que sur les cornes lombardes précitées, ce qui révèle une température de travail plus élevée lors de l'application du filet d'enrobage.

Encore une différence qui procède de la technologie et plus particulièrement aussi de la température de travail, la forme longue et harmonieusement arquée de la corne bruxelloise diffère un peu de celle des cornes lombardes, plus trapues, quasi coudées à angle droit, marquées d'un pli en leur milieu, mais dont la résille n'a pas été déformée par l'étirement en corne.

Une autre particularité relève des couleurs et de leur association. La bichromie de la corne de Bruxelles semble échapper à la logique de celle qui préside aux cornes italiennes où la résille est toujours ton sur ton, mais suffisamment épaisse pour être quasi opaque, et où les filets enroulés, du haut et du bas, apparaissent très tranchés, toujours blancs opaques. Par contre ici à Bruxelles, les fins filets bleus enroulés se fondent dans la couleur jaune olive de la paroi, tandis que la résille colorée de bleu tranche davantage.

Ce qui frappe encore, c'est l'aspect brillant, l'excellent état de conservation et l'étonnante fraîcheur du verre des cornes lombardes. Peut-être n'ont-elles jamais servi, leur fonction étant dès lors exclusivement funéraire. Si tel est le cas, la présence d'arceaux de suspension pourrait être un indicateur d'usage.

Enfin, pour clôturer ce volet typologique, nous voudrions émettre une réflexion d'ordre plus général. Il nous semble que le Type IV d'Evison ne tient plus la route car il cadre mal avec la réalité archéologique d'aujourd'hui. Dans sa dernière mise au point à notre connaissance, Evison suggère de distinguer pas moins de trois variantes dans son Type IV « italien »¹⁴, à laquelle il serait d'ailleurs pertinent d'ajouter une

13. Nous sommes bien loin d'un « haut niveau d'exécution » (*alta tecnica qualitativa*) comme le prétend Daniela Stiaffini, *Il vetro nel Medioevo : Tecniche, strutture, manufatti*, Strumenti 1, Rome : Fratelli Palombi, 1999, p. 102.

14. Evison, « Frankish Glass Vessels » [note 7].

quatrième¹⁵. En réalité, ces quatre variantes constituent autant de types à part entière, abstraction faite de tout présupposé touchant la provenance géographique. Et à notre avis, cette question de provenance ne peut être envisagée qu'à part et a posteriori d'un classement typologique.

En somme, il conviendrait de distinguer à présent :

Type A.

Le type à **résille en relief** complété d'un décor à filet enroulé sous la lèvre et sous la résille jusqu'au bouton terminal. Les cornes de Bruxelles et de Spilamberto appartiennent à ce type bichrome qui n'est plus exclusivement limité au verre bleu éclatant (= variante 1 d'Evison) ;

Type B.

Le type à **décor plumé**, polychrome, dont le plumage est constitué de filets opaques à dominante rouge, peignés et intégrés dans la masse (= variante 2 d'Evison) ;

Type C.

Le type à **extrémité écourtée en bouclette**, décoré de larges zigzags et de filets enroulés sous la lèvre et sous les motifs jusqu'au bouton terminal. Type représenté par deux exemplaires bichromes : l'un trouvé à Domusnòvas¹⁶ près de Cagliari en Sardaigne, l'autre provenant de Kis-köre¹⁷ en Hongrie (= variante 3 d'Evison) ;

Type D.

Le type à **décor d'arcades piquées** en filets blancs opaques intégrés dans la masse, décor complété de filets blancs opaques enroulés sous la lèvre et sous les piqûres jusqu'au bouton terminal. C'est encore de Nocera Umbra que proviennent les deux plus belles cornes de ce type, toutes deux en verre bleu clair translucide¹⁸. Ce type relatif à d'anciennes trouvailles¹⁹ n'est signalé ni par Evison dans ses diverses études, ni par Sternini dans son importante contribution sur le verre du haut Moyen Âge en Italie²⁰, ni encore par Stiaffini dans sa synthèse sur le verre médiéval²¹.

Datation

En l'absence de tout contexte archéologique bien établi, c'est essentiellement sur la base de sa parenté typologique avec les cornes lombardes que la corne de Bruxelles peut être datée de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle. Plus précisément, une fourchette chronologique allant de 572 à 625–630 a été donnée pour la datation de la tombe 17 de Nocera Umbra, qui recelait les deux cornes turquoises à résille, associées à un abondant matériel funéraire (fibules en argent doré, croix en or, colliers, récipients en bronze et en terre cuite . . .)²².

Toutefois, indépendamment de la relation aux cornes lombardes à résille, certains éléments du décor, pris isolément sur la corne de Bruxelles, confortent une datation de l'époque mérovingienne plutôt que du Bas-Empire. Tout d'abord, la présence d'un bouton terminal prolongé par un filet enroulé sur la panse caractérise, dans les régions belges et déjà dès le milieu du VI^e siècle, l'extrémité de nombreux gobelets carénés (gobelets campaniformes) à appendice terminal.

15. Cornelia Rupp a rédigé la notice consacrée à ces cornes dans : Maria Stella Arena et Lidia Paroli, dirs., *Arti del fuoco in età longobarda : Il restauro delle necropoli di Nocera Umbra e Castel Trosino*, Rome : Ministero per i Beni Culturali e Ambientali–Soprintendenza Archeologica di Ostia, 1994, p. 76, n° XI.1 (n° inv. 1105 et 1106, tombe 148, petite fille, dernier quart du VI^e siècle). Cornes actuellement exposées au Museo Nazionale dell'Alto Medioevo à Rome.

16. Evison [note 3], p. 80, fig. 18 et p. 87, n° 58 ; Stiaffini [note 13].

17. Vera I. Evison, « Bichrome Glass Vessels of the Seventh and Eighth Centuries », *Studien zur Sachsenforschung*, t. 3, 1982, p. 7–21, en part. p. 12 et p. 18, fig. 3b ; *idem*, « Some Distinctive Glass Vessels of the Post-Roman Period », *Journal of Glass Studies*, t. 25, 1983, p. 87–93, en part. p. 91.

18. Voir note 15.

19. Première mention de ces deux belles cornes trouvées à Nocera Umbra [note 15], dans Pasqui et Paribeni [note 8], col. 332, d et e (profils complets). Une troisième corne, incomplète, peut sans doute être rattachée à ce même type : *ibid.*, col. 188, d (tombe 12).

20. Mara Sternini, « Il vetro in Italia tra V e IX secoli », in *Le Verre de l'antiquité tardive et du haut Moyen Âge : Typologie, chronologie, diffusion*, éd. Danièle Foy, Guiry-en-Vexin : Musée Archéologique Départemental du Val d'Oise, 1995, p. 243–289, en part. p. 261–262 et p. 287, fig. 19.

21. Stiaffini [note 13].

22. Rupp [note 8], p. 31.



FIG. 15. *La corne de Grez-Doiceau (Brabant wallon, L. : 32 cm).*
(Photo : © Guy Focant, SPW-Archéologie)

Selon J. Alénus-Lecerf, cette terminaison fournit d'ailleurs un critère chronologique bien établi pour les gobelets mérovingiens trouvés en Belgique, et cela jusqu'à et y compris la seconde moitié du VI^e siècle²³. D'autre part, la superbe corne de Grez-Doiceau (Brabant wallon, L. : 32 cm), jaune verdâtre et torsadée avec tant d'élégance, affiche, elle aussi, ce type d'enrobage terminal (Fig. 15). Le matériel de la tombe dont elle provient est situé dans une fourchette chronologique allant de 520/530 à 600/610. Toutefois selon O. Vrielynck, la position de la tombe au sein du cimetière tend à réduire cette fourchette au deuxième tiers du VI^e siècle²⁴. Il faut néanmoins préciser qu'en Belgique, les filets terminaux enrobant l'extrémité sont toujours, à notre connaissance, de couleur blanche opaque. La corne de Bruxelles fait donc exception à cette règle.

Par ailleurs, la résille en filets appliqués est elle aussi digne d'intérêt car, d'une manière générale, elle n'est pas fréquente sur les verres antiques. Un tel décor n'est cependant pas nouveau. Il a déjà été exploité dès l'Empire romain sur des verres creux et même sur des cornes²⁵. Il suffit de penser à la bouteille incolore de Padoue, dite pseudo-diatrète (fin I^{er}-début II^e siècle)²⁶, ou au

célèbre Canthare Disch (fin III^e-début IV^e siècle)²⁷, en verre incolore doré, dont les panses sont enrobées d'une résille complexe élaborée indépendamment de la paroi. Signalons aussi les verres de Trèves (gobelet incolore, aryballe légèrement verdâtre et corne incolore), enserrés d'un long maillage²⁸. À l'inverse de ce qui a été observé sur la corne de Bruxelles, il semble évident que la résille de l'aryballe de Trèves a

23. Janine Alénus-Lecerf, « Contribution à l'étude des verres provenant des tombes mérovingiennes de Belgique », in *Le Verre* [note 20], p. 57–83, en part. p. 65–66.

24. Cappucci, Schumacher et Vrielynck [note 4].

25. Evison [note 3], p. 85, n^{os} 10 à 14.

26. Simonetta Bonomi et Cinzia Tagliaferro, « Uno 'pseudo-diatretum' da Padova », in *... ut ... rosae ... ponerentur. Scritti di archeologia in ricordo di Giovanna Luisa Ravagnan*, éd. Eledia Bianchin Citton et Margherita Tirelli, Quaderni di Archeologia del Veneto, série spéciale 2, Venise : Regione del Veneto, et Rome : Edizioni Quasar-Canova, 2006, p. 105–111.

27. David Whitehouse, *Roman Glass in The Corning Museum of Glass*, t. 2, Corning : The Corning Museum of Glass, 2001, p. 275–277, n^o 867.

28. Karin Goethert-Polaschek, *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Trierer Grabungen und Forschungen, 9, Mayence : Philipp von Zabern, 1977, p. 76, n^o 323 (gobelet, H. : 24,9 cm, IV^e siècle), p. 230, n^o 1381 (aryballe, H. : 9,8 cm, III^e-IV^e siècle), et p. 260, n^o 1542 (corne, L. : 24,5 cm, après 324 apr. J.-C.).

été obtenue par pincement à l'horizontale de filets appliqués verticalement, selon un procédé proche de celui mis en œuvre pour le décor des *nupt diamond waives* (« côtes pincées en x »), aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles en Europe occidentale²⁹. Apparemment très discret au V^e siècle, le motif semble susciter un nouvel engouement à la fin du VI^e et au VII^e siècle, et pas uniquement en Italie avec les cornes lombardes. En Angleterre, on retrouve la résille sur quelques récipients anglo-saxons, par exemple sur les gobelets tronconiques et les gobelets pansus du cimetière de Faversham (bruns et vert olive, VII^e siècle)³⁰ et de Broomfield (bleu profond, fin VI^e–VII^e siècle)³¹. En Allemagne, une résille agrémenté le gobelet en verre bleu de Pfahlheim (première moitié du VII^e siècle)³² ainsi que les cornes vert olive de Eichloch et Kirchheim (VII^e siècle)³³.

Contrairement au nord de la France où le décor à résille semble absent à l'époque mérovingienne³⁴, la Belgique a livré à ce jour quatre gobelets à base arrondie, décorés d'une résille ton sur ton à maillage double. Tous proviennent de cimetières mérovingiens : Tournai (jaune brunâtre, H. : 11,2 cm ; 4 x 2 mailles), Cibly (gris jaune, H. : 14,1 cm ; 6 x 2 mailles), Namur (verdâtre, H. : 7,2 cm ; 8 x 2 mailles) et Anderlecht (jaune brunâtre, H. : 11,7 cm ; incomplet :

6 ? x 2 mailles), le lieu présumé de l'origine de la corne de Bruxelles.

Si l'allure générale des résilles des verres de Cibly (Fig. 16) et Anderlecht (Fig. 17) est conforme à celle de la corne, les résilles de Tournai et de Namur font preuve d'originalité. Celle de Tournai s'achève en quatre petits pieds (Fig. 18) et celle de Namur se conclut par un filet quadrilobé intégré sous la base (Fig. 19 a et b). Il faut aussi observer que les résilles des gobelets de Tournai, Cibly et Anderlecht n'ont pas été aplanies comme celle de la corne, ou l'ont été de façon moins radicale. En revanche, la résille du gobelet de Namur se fond davantage dans la paroi du verre. A Tournai, Cibly et Anderlecht, les traces de piquage pour marquer les arcades sont très nettes, tant vers le haut que vers le bas. Par ailleurs, sur les verres de Tournai et Namur, on peut observer qu'en un endroit, le maillage est interrompu par l'absence de piquage d'une arcade vers le haut. Curieusement, la résille de la corne de Castel Trosino présente la même anomalie, une maille ouverte.

La datation qui a anciennement été proposée pour ces quatre verres ne repose pas, à notre avis, sur des critères péremptoirs. Ainsi, le verre de Tournai provenant d'une tombe du VI^e siècle (fourchette 530–580/590)³⁵ est daté par comparaison avec celui de Cibly. Celui de Cibly, unique

29. Cette technique est décrite et illustrée dans l'ouvrage de Harold E. Henkes, *Glas zonder glans : Vijf eeuwen gebruiksglas uit de bodem van de Lage Landen, 1300–1800 = Glass without Gloss : Utility Glass from Five Centuries Excavated in the Low Countries, 1300–1800*, Rotterdam Papers, 9, Herent : Coördinatie Commissie van Advies inzake Archeologisch Onderzoek binnen het Ressorotterdam, 1994, p. 141.

30. Pour Faversham, Kent, voir Vera I. Evison, *Catalogue of Anglo-Saxon Glass in The British Museum*, Research Publication n° 167, Londres : le musée, 2008, p. 52, n° 46, et p. 99, fig. 7 (gobelet tronconique, H. : 14 cm, VII^e siècle), et p. 65, n° 149, fig. 26 (gobelet pansu, H. : 6,8 cm, fin VI^e–VII^e siècle) ; Whitehouse [note 27], p. 151–153, n° 668 (gobelet tronconique, H. : 17,6 cm, VII^e siècle).

31. Pour Broomfield, Essex, voir Evison [note 30], p. 65–66, n° 150 et 151 (gobelets pansus, H. : 7 cm / 7,8 cm, fin VI^e–VII^e siècle).

32. Pour le gobelet de Pfahlheim, Württemberg, voir tout d'abord les informations les plus récentes et la précision chronologique données dans la vaste étude typologique incluant le réexamen de la plupart des contextes de fouille, de Birgit Maul,

Frühmittelalterliche Gläser des 5.–7./8. Jahrhunderts n. Chr. : Sturzbecher, glockenförmige Becher, Tumbler und Glockentumbler, t. 1, Bonn : R. Habelt, 2002, p. 149, et t. 2, p. 476, n° 43 (H. conserv. : 8,2 cm, première moitié du VII^e siècle) ; voir aussi Fritz Fremersdorf, « Zu dem blauen Glasbecher aus dem Reihengräberfeld von Pfahlheim (Kr. Ellwangen) im Germanischen Nationalmuseum, Nürnberg », *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, t. 1, 1955, p. 33–35 et pl. 1, n° 1a et b.

33. *Ibid.*, pl. 3, n° 5 et 6 = Evison [note 3], p. 86–87, n° 46 et 47 (corne de Eichloch, Rheinhessen, L. : 33 cm ; corne de Kirchheim, Heidelberg, L. : 33,5 cm, VII^e siècle).

34. Le décor à résille n'apparaît pas dans la typologie de Jean-Yves Feyerx, *Le Verre mérovingien du quart nord-est de la France*, Études d'Archéologie et d'Histoire Ancienne, Paris : De Boccard, 2003.

35. Raymond Brulet, dir., *Les Fouilles du quartier Saint-Brice à Tournai : L'Environnement funéraire de la sépulture de Childéric*, t. 1, Gembloux : Université Catholique de Louvain, 1990, p. 150, pl. 32, et t. 2, Tournai : Université Catholique de Louvain, 1991, p. 133, n° 3 ; p. 174 et 177 (n° inv. 85.346, tombe 78, probablement féminine).



FIG. 16. Le gobelet à résille de Ciply (Hainaut, Musée royal de Mariemont, n° inv. AC.26.A, H. : 13,8 cm). (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, H. Pigeolet)



FIG. 18. Le gobelet à résille de Tournai (Hainaut, Musée Archéologique, n° inv. 85.346, H. : 11,1 cm). (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, J. Declercq)



FIG. 17. Le gobelet à résille d'Anderlecht (Bruxelles, MRAH, n° inv. : D0090-097, H. : 11,7 cm). (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, J. Declercq)

dépôt de sa tombe, a été daté du début du VI^e siècle³⁶ par référence à l'exemplaire de Rhenen à présent daté autour de 600³⁷, et à celui de Pfahlheim à présent daté de la première moitié du VII^e siècle³⁸. Quant à la date du petit gobelet de Namur, elle a déjà été plusieurs fois revue. En 1925, F. Courtoy situe d'emblée le verre à l'époque mérovingienne, sans commentaire³⁹. Puis en 1953, H. Demeuldre le date arbitrairement de la « seconde période romaine »⁴⁰. Pour

36. Germaine-M. Faider-Feytmans, *Les Nécropoles mérovingiennes*, Collections d'Archéologie Régionale du Musée de Mariemont, 2, t. 1, 1970, p. 157, 161 et 209, et t. 2, pl. 113 (tombe 709, n° inv. AC.26.A).

37. Pour Rhenen, Utrecht, voir Maul [note 32], t. 1, p. 149, et t. 2, p. 476, n° 44 (H. cons. : 12 cm).

38. Pour Pfahlheim, voir *ibid.*, t. 1, p. 149.

39. Ferdinand Courtoy, « Les Accroissements du Musée Archéologique de Namur, 1919-1923 », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 37, 1925, p. 342 (Musée Archéologique de Namur, n° inv. A00974).

40. Henri Demeuldre, « Le Développement de la Ville de Namur des origines au début des temps modernes », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 47, 1953, p. 61.



FIG. 19a. *Le petit gobelet à résille de Namur* (Musée Archéologique, n° inv. A00974, H. : 7,1 cm). (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, H. Pigeolet)



FIG. 19b. *Idem, vue de la base*. (Photo : © IRPA-KIK, Bruxelles, H. Pigeolet)

A. Dasnoy en 1988, il remonte de façon plus précise au IV^e siècle⁴¹. Puis en 1993, en se référant à Dasnoy, Alénus-Lecerf l'attribue non pas au IV^e, comme on pourrait s'y attendre, mais bien au VI^e siècle, sans plus de détail⁴². Plus récemment, B. Maul propose de le dater du tout début du VII^e siècle, en raison de son décor à

résille⁴³. Cette date nous apparaît plus appropriée compte tenu du contexte même de la trouvaille du gobelet de Namur : de la céramique de la fin du VI^e et du VII^e siècle, et un bracelet en bronze aux extrémités aplaties, typique du VII^e siècle⁴⁴. Par contre, le gobelet d'Anderlecht, à ce jour inédit et dont il ne subsiste qu'un demi profil, n'a pas encore été soumis à l'épreuve de la datation⁴⁵. Sur la base de sa forme et de son décor à résille, très similaire à celui de Ciply, et confortés par l'étude de Maul, nous proposons également de le dater de la fin VI^e–début du VII^e siècle, à l'instar de la corne.

Analyses de composition

Parallèlement à l'enquête typo-chronologique, des analyses ont été effectuées afin de connaître la composition chimique du verre de cette corne d'exception. Dans cette perspective, il était évidemment souhaitable de préserver l'intégrité du récipient même, constitué de verre jaune olive. Il a alors été suggéré de réaliser un petit prélèvement sur l'arceau supérieur gauche, au niveau de la boucle de retour du filet, déjà lacunaire au moment de l'acquisition. C'est donc uniquement le verre de couleur vert bleuâtre translucide qui a été soumis à l'analyse (Fig. 13).

Le prélèvement a été enrobé de résine époxy, puis poli avec des pâtes de diamant à granulométrie décroissante (de 9 à 1 µm) afin de réaliser une coupe transversale polie. Les analyses ont été effectuées par microscope électronique à balayage couplé à un système de détection des rayons X par dispersion d'énergie (SEM-EDX).

41. André Dasnoy, « Les Origines romaines et mérovingiennes », in *Namur : Le Site, les hommes de l'époque romaine au XVIII^e siècle*, Bruxelles : Crédit Communal, 1988, p. 23 (voir la légende de l'illustration).

42. Notice de Janine Alénus-Lecerf dans *Trésors de Wallonie : Les Verres mérovingiens*, Liège : Ministère de la Région Wallonne, 1993, p. 113–114, n° 24.

43. Maul [note 32], t. 1, p. 159.

44. Dasnoy [note 41].

45. MRAH, n° inv. : D0090-097. On ignore son contexte ainsi que le numéro de la tombe dont il provient : voir Roosens [note 1].

TABLEAU 1

Résultats des analyses SEM-EDX du verre vert bleuâtre de la corne de Bruxelles :
Moyenne arithmétique des résultats des analyses quantitatives individuelles,
écart-type et valeurs minima-maxima*

Corne de Bruxelles (verre vert bleuâtre)

	<i>Valeur moyenne et écart-type</i>	<i>Minima</i>	<i>Maxima</i>
Na ₂ O	19,98 ± 0,53	19,18	20,38
MgO	1,17 ± 0,23	0,94	1,44
Al ₂ O ₃	2,58 ± 0,33	2,29	3,13
SiO ₂	63,30 ± 1,23	61,55	64,76
P ₂ O ₅	n.d.		
SO ₃	0,65 ± 0,48	0,09	0,77
Cl	1,30 ± 0,05	1,26	1,38
K ₂ O	1,10 ± 0,13	0,90	1,23
CaO	7,25 ± 0,39	6,78	7,66
TiO ₂	0,20 ± 0,10	0,13	0,37
MnO	0,39 ± 0,15	0,16	0,58
FeO	1,32 ± 0,22	0,97	1,55
CoO	n.d.		
CuO	n.d.		
SnO ₂	n.d.		
Sb ₂ O ₅	n.d.		
PbO	< 0,2		

*Les concentrations sont données en % en poids et normalisées à 100%
(n.d. = non détecté).

Elles ont été exécutées sous un faisceau d'électrons primaires créé par une tension d'accélération de 20 kV et un courant de 1×10^{-10} A, mesurés pendant 120 secondes. Pour obtenir la composition interne du verre, la coupe polie a fait l'objet de huit analyses dans les zones non altérées. La moyenne arithmétique des résultats des analyses quantitatives individuelles, ainsi que l'écart type et les valeurs minima-maxima ont été recherchés (Tableau 1).

Les résultats révèlent une composition de type soude-chaux-silice, dite « romaine ». Compte tenu de la faible teneur en magnésie (MgO) et en potasse (K₂O), la source d'alcali est d'origine minérale. Il s'agit de natron, mélange principalement composé de minerai de soude évaporitique trouvé au nord de l'Égypte. La source de

silice est le sable, et la chaux provient de la fraction carbonatée du sable et/ou des coquillages. Le verre employé à l'époque romaine en Europe occidentale provenait en très grande majorité de la côte syro-palestinienne, même s'il ne faut pas négliger l'importance du phénomène du recyclage systématique des verres⁴⁶. Cette combinaison de matières brutes remonte à environ 800 avant J.-C. et persiste durant une période de 1600 ans en Europe occidentale et jusqu'en Asie

46. Marie-Dominique Nenna, Maurice Picon et Michèle Vichy, « Ateliers primaires et secondaires en Égypte à l'époque gréco-romaine », in *La Route du verre : Ateliers primaires et secondaires du second millénaire av. J.-C. au Moyen Age*, éd. Marie-Dominique Nenna, Lyon : Maison de l'Orient Méditerranéen-Jean Pouilloux, 2000, p. 97-112, en part. p. 105.

TABLEAU 2
Comparaison des compositions*

	227 verres « romains » [note 48]	Corne de Rainham (proabl. VII ^e s.) [note 51]	Crypta Balbi (40 verres, fin VII ^e s.) [note 52]	Corne de Bruxelles, vert bleuâtre (fin VI ^e –début VII ^e s.)
Na ₂ O	16,6 ± 1,5	14,1	17,3 ± 1,5	20,0 ± 0,5
MgO	0,6 ± 0,3	2,3	0,8 ± 0,3	1,2 ± 0,2
Al ₂ O ₃	2,6 ± 0,4	2,2	2,4 ± 0,4	2,6 ± 0,3
SiO ₂	69,6 ± 2,5	64,8	67,3 ± 3,0	63,3 ± 1,2
P ₂ O ₅	0,1 ± 0,1	0,5		n.d.
SO ₃		0,4		0,7 ± 0,5
Cl		0,6		1,3 ± 0,1
K ₂ O	0,8 ± 0,2	2,1	0,6 ± 0,2	1,1 ± 0,1
CaO	7,5 ± 1,2	8,9	7,2 ± 1,1	7,3 ± 0,4
TiO ₂	0,1 ± 0,1	0,2	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1
MnO	0,7 ± 0,7	2,4	0,7 ± 0,6	0,4 ± 0,2
FeO	0,6 ± 0,5	1,7	0,9 ± 0,7	1,3 ± 0,2
CoO	n.d.	n.d.	< 0,003	n.d.
CuO	n.d.	n.d.		n.d.
SnO ₂	n.d.	n.d.	< 0,06	n.d.
Sb ₂ O ₅	n.d.	n.d.		n.d.
PbO	< 0.1	< 0.2		< 0.2

*Les compositions moyennes sont données avec les écarts-types.

centrale⁴⁷. En contextualisant les résultats, on peut ainsi observer que la composition du verre vert bleuâtre de la corne est comparable à la composition moyenne de 227 autres verres « romains » provenant de divers sites d'Europe occidentale ainsi que de Jalame en Israël⁴⁸ (Tableau 2, première colonne). Toutefois, c'est la quantité de fer (FeO) un peu plus élevée dans l'arceau de la corne, qui est à l'origine de sa couleur vert bleuâtre.

Sur la base de cette unique recherche de composition, la corne serait à classer dans les verres « romains ». Mais composition n'est pas datation. La réalité pourrait être plus complexe. En effet, il n'est pas assuré que le verre jaune olive de la corne présente la même composition que le vert bleuâtre des arceaux, de la résille et autres filets. Le fait que deux verres de composition différente puissent être associés pour la confection

d'un seul et même récipient a déjà été mis en évidence pour la diota de Vieuxville, d'époque romaine tardive (fin IV^e–début V^e siècle)⁴⁹. Dans le cas de la diota, le verre verdâtre du récipient soufflé est de type soude-chaux-silice avec une forte teneur en fer, manganèse et titane (HIMT), tandis que le filet bleu décorant la collerette est de composition « romaine » sans les caractéristiques HIMT.

47. Alberta Silvestri, Gianmario Molin et Gabriella Salviulo, « Roman and Medieval Glass from the Italian Area : Bulk Characterization and Relationships with Production Technologies », *Archaeometry*, t. 47, 2005, p. 797–816, en part. p. 798.

48. Nenna, Picon et Vichy [note 46], p. 105.

49. Chantal Fontaine-Hodiamont et Helena Wouters, « La Diota de Vieuxville et la cruche de Crupet : Approche technologique, analyses et restauration de deux verres romains tardifs », *Bulletin de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique*, t. 31, 2004–2005, p. 19–38, en part. p. 35–38.

A propos de la couleur jaune olive translucide de la corne, il n'est pas inutile d'évoquer la paire de cornes anglo-saxonnes du cimetière de Rainhaim, dans l'Essex en Angleterre, qui offrent une tonalité similaire⁵⁰. La composition d'une de ces deux cornes est connue (Tableau 2, deuxième colonne) et cataloguée comme composition anglo-saxonne de la période II (environ 550–700 apr. J.-C.)⁵¹. La présence d'une teneur importante de magnésium (MgO) et de manganèse (MnO) indique le recours à une soude d'origine végétale. Sur la base d'une similitude de couleur entre les cornes de Rainhaim et la corne des MRAH, il serait bien tentant d'invoquer une composition identique. Si c'est le cas, mais rien aujourd'hui n'autorise à l'affirmer, la présence de deux compositions de verre différentes sur un même récipient ne constituerait pas un fait isolé, compte tenu de ce qui a été observé sur la diota de Vieuxville.

Pour ce qui concerne les cornes lombardes y compris celle de Spilamberto, cornes auxquelles se rattache typologiquement la corne de Bruxelles, nous ne disposons pas à ce jour d'analyses de référence. Néanmoins pour l'Italie, des éléments de comparaison intéressants nous sont fournis par les analyses des verres de la fin du VII^e siècle trouvés à Crypta Balbi, à Rome⁵², dont la composition reste étonnamment fidèle à la composition romaine traditionnelle au natron (Tableau 2, troisième colonne). Cet état de fait semble suggérer que Rome, à cette époque et à l'instar des autres grands centres byzantins de l'Italie, participait encore au réseau commercial méditerranéen qui avait caractérisé la fin de l'Antiquité⁵³. Pour nous, l'enseignement à tirer des analyses des verres de Crypta Balbi, c'est qu'une composition dite « romaine » peut encore caractériser des verres en Occident, au-delà de la période antique.

A ce stade de l'étude de la corne, et en l'absence d'analyses du verre jaune olive, la composition « romaine » du verre vert bleuâtre autorise seulement à confirmer l'antiquité de l'objet, sans pour autant apporter plus de précision quant à sa datation. Par ailleurs, la mise en évidence des éléments traces dans le verre vert

bleuâtre, relevant d'analyses qui n'ont pu être réalisées dans le cadre de cette première recherche, pourrait sans doute apporter d'autres d'informations quant à la provenance des matières premières.

Origine de fabrication et conclusion

Sans certitude quant au lieu de découverte de la corne, il est difficile d'affirmer quoi que ce soit. Si, comme on le présume, la corne a été trouvée à Bruxelles, deux cas de figure prêtent à réflexion.

Soit la corne est une production régionale, ce qui à priori ne peut être exclu compte tenu de plusieurs facteurs : sa couleur jaune olive somme toute assez courante et sa décoration, c'est-à-dire les filets enroulés et la résille qui renvoient à quelques exemplaires de nos régions. Dans ce cas, et dans l'état actuel des connaissances, la corne de Bruxelles se démarque par son originalité et pourrait alors constituer un prototype germanique à la source d'inspiration des cornes lombardes, en quelque sorte le chaînon manquant qui permettrait d'expliquer les différences de finition observées. D'un point de vue chronologique, elle leur serait donc un peu antérieure.

Soit, la corne est le produit d'une importation ancienne dont l'origine est peut-être effectivement à situer en Lombardie. En tout état de cause, une filiation typologique est bien perceptible entre la corne de Bruxelles et les cornes lombardes, que ce soit dans un sens ou un autre. A titre d'information pour l'époque mérovingienne en Belgique, on sait depuis peu que des ateliers de verriers ont été repérés à Huy sur les

50. Evison [note 30], p. 12 et 52, n^{os} 47 et 48, p. 100, fig. 8 (dessins), et p. 135 (photo couleur de la corne n^o 47).

51. Ian C. Freestone, Michael J. Hughes et Colleen P. Stapleton, « The Composition and Production of Anglo-Saxon Glass », in Evison [note 30], p. 29–46, en part. p. 45.

52. Piero Mirti, Anna Lepora et Lucia Sagui, « Scientific Analysis of Seventh-Century Glass Fragments from the Crypta Balbi in Rome », *Archaeometry*, t. 42, n^o 2, 2000, p. 359–374, en part. p. 364–365.

53. *Ibid.*, p. 372.

deux rives de la Meuse et qu'à ce jour, ils constituent les seuls centres de production de verre soufflé fermement attestés dans nos régions⁵⁴. Toutefois, parmi les fragments et déchets trouvés à Huy, rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'on y ait soufflé des cornes.

D'un point de vue plus général, force est de reconnaître le caractère exceptionnel de la corne de Bruxelles. Avec ses 37 cm de long, elle est la seconde plus grande corne connue, après celle de la tombe 1089 de Krefeld-Gellep qui, elle, frôle les 45 cm (fin IV^e siècle)⁵⁵.

On est déjà frappé par la parcimonie avec laquelle les récipients en verre sont déposés dans les tombes mérovingiennes. A titre d'exemple pour la Belgique, les 450 tombes du cimetière de Trivières n'ont livré que 24 verres ; les 1100 tombes de Ciply, 20 verres ; les 255 du cimetière d'Hamoir, 6 seulement ; les 30 tombes de Folx-

les-Caves, 1 unique individu⁵⁶ ; les 436 sépultures de Grez-Doiceau, à peine 13⁵⁷ ; les 351 d'Harmignies, 15⁵⁸ ; et pour les 350 tombes du cimetière d'Anderlecht, quelques 14 verres ont été répertoriés⁵⁹. Seul le site de Vieuxville est un peu plus généreux : une soixantaine de récipients en verre pour 190 sépultures⁶⁰.

Que dire alors des cornes ? Elles sont rarissimes. A ce jour, le total devrait avoisiner une septantaine d'individus, tous territoires confondus, du III^e au VII^e siècle⁶¹. On est en droit de supposer qu'à l'instar des cornes lombardes, la corne de Bruxelles devait accompagner un ou une défunte de très haut rang social.

Joyau des salles mérovingiennes du Musée, cette superbe corne s'offre à présent au public et aux spécialistes du verre, pour leur plus grand bonheur.

54. Sophie de Bernardy de Sigoyer et autres, « Vestiges de fours de verriers d'époque mérovingienne à Huy aux Ruelles (Belgique) : Aperçu des trouvailles », *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, 2005, p. 29-33 ; Catherine Péters et Chantal Fontaine, « Huy et le travail du verre à l'époque mérovingienne : Étude préliminaire du matériel trouvé rue Sous-le-Château et place Saint-Séverin », in *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne*, dir. Jean Plumier et Maude Regnard, Études et Documents, Archéologie, 10, Stavelot : Ministère de la Région Wallonne, 2005, p. 233-268.

55. La longueur max. (grand arc) de ± 45 cm a été recalculée sur la base du diamètre de l'embouchure (9 cm) : Renate Pirling, *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*, t. 1, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, série B, Die fränkischen Altertümer des Rheinlandes, 2, Berlin : Gebr. Mann, 1966, p. 112, n° 224, et t. 2, p. 128, n° 1089 et pl. 90 (la mesure donnée par l'auteur pour la longueur, ± 30 cm, ne correspond pas à la longueur max. du grand arc, mais bien à la longueur d'une ligne qui part, à l'horizontale, de la lèvre jusqu'à un point correspondant à l'extrémité de la corne) = Evison [note 3], p. 86, n° 29.

56. Pour plus de détails sur cette série d'informations, voir Joke Delrue, « Folx-les-Caves, nécropole mérovingienne au lieu-dit 'Le Tombois', données chronologiques réactualisées et étude de la verrerie », *Vie Archéologique*, t. 63, 2005, p. 59-71, plus part. p. 65-66.

57. Olivier Vrielynck, *La Nécropole mérovingienne de Bossut-Gottechain, commune de Grez-Doiceau, Brabant wallon*, Namur : Ministère de la Région Wallonne, 2007, p. 17 et 40.

58. Alfred de Loë, *Cimetière franc d'Harmignies. Fouilles. Notes. 1884-1889*, s.d. (Notices non publiées, Archives des MRAH, Bruxelles).

59. Roosens [note 1].

60. Olivier Vrielynck, *Le Cimetière mérovingien de Vieuxville (V^e-VII^e siècles)*, Namur : Service Public de Wallonie, 2010, p. 7 et 40.

61. César soulignait déjà le caractère exceptionnel de la corne animale comme récipient à boire, lors des festins : Caes., *BG*, VI, 28.

